

**Mairie
de
POPIAN**



**Lettre info n° 27
Juin 2023**

Le mot du Maire

Chères Popianaises, Chers Popianais, Chers Amis,

L'éclat de la Nature et le retour des hirondelles, martinets, petits-ducs et autres oiseaux migrateurs annoncent la période estivale.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver à l'occasion de moments festifs durant les mois d'été.

La Commune de POPIAN a clôturé en musique le festival de la Nature, organisé par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, le 29 mai dernier.

Lors d'une demi-journée éco-citoyenne prévue le samedi 3 juin, nous veillerons à la propreté de la Nature par le ramassage des déchets aux abords des routes.

Durant l'été, nous serons très attentifs à la gestion de nos ressources en eau car les pluies n'ont pas permis de retrouver un niveau satisfaisant des nappes phréatiques.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public vont se poursuivre. Avec le soutien de l'Etat dans le cadre du plan « France Nation Verte », la commune va rénover l'éclairage public du lotissement *Mas de Combes* et de l'*impasse Costebelle* où sont implantés les points lumineux les plus consommateurs en énergie.

Depuis le début du mois de mai, la mairie de Popian fait partie des 45 communes héraultaises à offrir un service utile à tous : la prise de rendez-vous pour les passeports et cartes d'identité.

Je vous souhaite un bel été, riche de rencontres, de rire, de musique et de danse dans notre beau village de POPIAN.



*Avec mes sentiments dévoués,
Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC*

371 HABITANTS A POPIAN

Le chiffre relatif à la population légale de la commune a été rendu public par l'INSEE.

Au 1er janvier 2023, ce sont 371 habitants qui sont comptabilisés à Popian.

En 2024, la commune sera soumise au recensement général de la population.

MAIRIE DE POPIAN

Le château - 2, Avenue de l'Aurelle
34230 POPIAN
04.67.57.52.25 - mairie@popian.net

Secrétariat de mairie
ouvert au public :

Les lundis de 8h30 à 12h00 ;
mercredis de 13h30 à 18h ;
et vendredis de 13h30 à 17h.

Site internet : www.popian.net
Page Facebook : Mairie de Popian



POPIAN

Les festivités de l'été !

3 juin :

**Matinée éco-citoyenne à 10h et
comédie écolo-musicale à 18h**

21 juin :

**Fête de la musique organisée par
l'association les Planches Vertes**

1^{er} juillet :

**Soirée ROCK'N ROLL
avec orchestre et danseurs,
dégustation de vins et food-trucks**

13 juillet :

**Fête nationale,
ambiance musicale, food-trucks
1^{er} août : Marché nocturne**

- ETAT CIVIL DE POPIAN -
(du 16 décembre 2022 au 1^{er} juin 2023)

Naissances :

- Livio BERNADAC : 9 janvier ;
- Tessa FOUGERE : 25 avril ;

Mariage :

- Adrien RODIER et Gwendoline CAZARD : 29 avril ;
- Guilhem CUGNASSE et Julie PERRIN : 27 mai.

Décès :

- Isabelle ORTUNO ép. FONOLLOSA : 12 janvier ;
- Geneviève ROBERT Vve. VEYRIER : 11 février ;
- Franck BOUAZZA-HAMADOUCHE : 17 février ;
- Marie BOULAIS Vve. VIGNAUX : 18 février.



PAS D'AUGMENTATIONS D'IMPOTS

Dans sa séance du 28 mars dernier, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition relevant de sa compétence, et de maintenir les taux en vigueur à Popian, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **17,57 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **77,71 %**

Dans la situation actuelle marquée par une forte inflation, le Conseil municipal a choisi la maîtrise des dépenses publiques plutôt que l'augmentation des impôts impactant le budget des ménages.



POINT SUR LES FINANCES COMMUNALES

La bonne gestion des finances communales a été constatée lors du vote du compte administratif. En 2022, le compte administratif présente un excédent global de **59 583,99 €** qui se ventile comme suit :

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|--------------|--------------------|--------------------|
| RECETTES | 315 397,71 € | 92 955,63 € |
| DEPENSES | 289 779,94 € | 58 989,41 € |
| TOTAL | 25 617,77 € | 33 966,22 € |

L'excédent du compte administratif 2022 permettra de financer les travaux envisagés et votés au budget 2023.

CHARTERTE « ROUTES PROPRES »

Popian fait partie des 50 communes de l'Hérault à avoir signé la charte départementale « Routes propres » mise en place par le Conseil départemental.



Il s'agit d'un engagement de lutte contre les dépôts sauvages de déchets sur le domaine public routier, de plus en plus nombreux.

La **journée éco-citoyenne du samedi 3 juin** prochain est une réponse aux enjeux écologiques à Popian, en préservant notre environnement et notre cadre de vie.

Ensemble, mobilisons nous pour des routes propres !

CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS

Répondant à un appel à candidatures départemental, la commune de Popian a été autorisée par la Préfecture de l'Hérault à bénéficier d'un dispositif de recueil pour la délivrance des cartes d'identité et passeports.

En effet, les administrés étaient confrontés à une interminable attente pour l'obtention d'un rendez-vous. 16 communes héraultaises ont répondu à l'appel lancé par la Préfecture, dont Popian.

Il était indispensable de proposer à la population un service supplémentaire de proximité.

RDV : 04.67.57.52.25 ou mairie@popian.net



RECENSEMENT ET INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Dès l'âge de 16 ans, le recensement est obligatoire en mairie et permet de s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Pour vous faire recenser, présentez-vous auprès du secrétariat de mairie avec une pièce d'identité, une photocopie du livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.



Les inscriptions sur les listes électorales sont possible en vue des élections européennes qui auront lieu au printemps 2024.

EXTENSION DE L'AIRE DE PRODUCTION DE LA CÈBE DE LEZIGNAN

L'aire de production de la cèbe de Lézigian, oignon doux cultivé localement depuis des siècles, a été étendue à 63 communes dont celle de Popian.

En tant que propriétaire foncier, si vous disposez d'un accès à l'irrigation, vous pouvez vous rapprocher de l'association des producteurs d'oignons doux de Lézigian qui vous guidera.



Renseignements au 06.72.14.31.96 ou cebe.lezigian@gmail.com

OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »

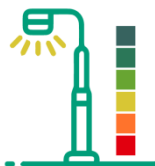


PLAN « FRANCE NATION VERTE »

La commune de Popian a sollicité l'Etat dans le cadre du Plan « **France Nation Verte** » en vue de la rénovation d'une partie de l'éclairage public.

Les 16 lampadaires les plus consommateurs en énergie (lotissement *Mas de Combes* et *impasse Costebelle*) vont être remplacés par un système en LED.

L'Etat a accordé une participation financière de **9 202,85 € soit 60 %** du montant des travaux qui seront réalisés par la CESML (15 338,08 € HT).



JARDINS COLLECTIFS

Les jardins collectifs irrigués par le Canal de Gignac sont situés à l'entrée de Popian.

Des parcelles de 100 m² ou 150 m² sont disponibles à la location. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.



RENOVATION DE L'AIRE DE JEUX

L'aire de jeux située à l'arrière du square Saint-Vincent et aménagée en 2009 avec le concours financier de l'Etat vient de faire peau neuve.

Des rondins de bois ont été placés sur les côtés de l'aire de jeux, retenant le gravier dont plusieurs tonnes ont été ajoutées pour le plaisir des plus petits qui fréquentent ce lieu.



AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Le Conseil municipal a sollicité l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) en vue de pouvoir réaliser l'agrandissement du cimetière.

L'agrandissement permettra la mise à disposition d'une vingtaine d'emplacements et la création d'un jardin du souvenir.

Les travaux devraient commencer dans le courant de l'année 2024.

BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Implantée sur le Plan de l'Olivier, la borne de recharge pour véhicules électriques est désormais pleinement opérationnelle.

Accessible 24h/24 et 7j/7, cette borne accélérée (22kW) est équipée de deux points de charge en simultané et fait partie du réseau RevoCharge (réseau public des bornes de la région Occitanie).

Le financement a été assuré par Hérault Energies, le Fonds d'Amortissement des Charges Électriques (FACE), l'ADEME (Aides ADVENIR) et la mairie de Popian.



PROGRAMME D'UN ETE FESTIF A POPIAN !

➤ Samedi 3 juin :

Rendez-vous dès 10h dans la cour du Château pour le lancement de la **matinée éco-citoyenne** avec plusieurs circuits pour nettoyer la Nature.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue du ramassage.



➤ **Samedi 3 juin** : rendez-vous à 18h à la salle des fêtes pour la présentation de la comédie écolo-musicale « **SOS Forêt en détresse** » par les Robins de la Sylve.

Entrée libre.



➤ **Mercredi 21 juin** : l'association « Les Planches Vertes » organise la 13^{ème} édition de la **Fête de la musique**. Scène ouverte de 19h à 23h avec buvette et possibilité de restauration sur place.

Informations au 06.18.46.16.45.



➤ **Samedi 1^{er} juillet** : soirée rock'n roll avec orchestre, danseurs professionnels et dégustation de vins à partir de 19h dans la cour du Château.

Pour sa troisième édition, cette soirée festive se place sous le thème du rock'n roll, avec possibilité de restauration sur place grâce à plusieurs food-trucks présents et de nombreux vigneron.



➤ **Mardi 1^{er} août** : le traditionnel **marché nocturne** avec animation musicale, producteurs locaux, vins, artisanat et possibilité de restauration sur place.

